



Découvrir Libourne

Jeudi 11 avril 2024

30 personnes maxi

10h00 - Visite de Libourne

Visite guidée par une guide diplômée pour partir à la découverte du patrimoine et de l'histoire captivante de la Bastide de Libourne. On dénombre sur la ville plus d'une dizaine de Monuments Historiques inscrits ou classés notamment l'hôtel de ville construit en 1427, la Porte du Grand Port édifée entre 1324 et 1330, la Tour du Grand Port, la maison Belliquet qui conserve du XVème siècle une tour quadrangulaire qui abrite un escalier....

RDV devant l'Office de tourisme - 40 Place Abel Surchamp - 33500 LIBOURNE
Tel : 05 57 51 15 04

12h15 - Déjeuner au restaurant Le Ma.

Situé à côté de la Tour du Grand Port de Libourne, sur les quais, ce restaurant réalise une cuisine « fait-maison », du local, de la variété dans un établissement de style avec une décoration de salle élégante.

23 quai Souchet 33500 Libourne
Tel : 09 86 87 67 57

14h30 - Visite commentée du musée des Beaux-arts

Bénéficiant de l'appellation "Musée de France" par le Ministère de la Culture et de la Communication, le musée des Beaux-Arts de Libourne présente aux visiteurs un panorama d'œuvres des écoles européennes du XIVE au XXe siècle.

42 place Abel Surchamp - 33500 Libourne
Tel : 05 57 55 33 44

Sur la route du retour : les grottes Ferrand

A 20 mn de Libourne et à proximité de Saint-Emilion, les Grottes de Ferrand sont des grottes aménagées au XVIIe siècle par Élie de Bétoulaud à Saint-Hippolyte. Homme de lettres et poète, il reproduit ici grandeur nature le décor d'un roman, l'Astrée d'Honoré d'Urfé. C'est un site méconnu du grand public, composé d'un ensemble de salles, ainsi qu'une galerie dite «grande galerie», tous creusées dans la roche.

Accès à proximité de l'Eglise de Saint-Hippolyte - 33330 Saint-Hippolyte

A retenir

Rendez-vous

Place du Foirail à 8h20

Départ : 8h30 précises

Distance

Aller-Retour 130kms maximum depuis le parking du Foirail à Bergerac (trajet sans péage).

Coût de la sortie : 36 euros

Visites : 7 €
Repas : 28 €

Covoiturage

130 kms à 0,35€ soit 11.50€ par personne (4 pers/véhicule).
Le covoiturage est réglé en espèces au chauffeur au départ.

Inscription

Sur le site de l'UTL.

Païement en ligne ou un chèque du montant correspondant au nombre de places x **36.00 €** doit être déposé sous enveloppe (avec votre nom au dos) à la Maison des Associations (3 place Jules Ferry – Bergerac).
Date limite : 5 avril 2024

Sauf cas d'impossibilité majeure, les annulations ne seront pas remboursées.